

\_ Paris, le 23 mai 2012  
M. Michel Platini  
Président de l'UEFA  
Route de Genève 46  
Case postale  
CH-1260 Nyon 2 \_ Suisse

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer fortement votre attention sur une situation des plus injustement critiques qui appelle en urgence, à mes yeux, votre intervention – la situation de M. Al-Sarsak qui est un des membres très connu de l'équipe nationale de football palestinienne.

Mahmoud Al-Sarsak, qui a 25 ans, est originaire de Rafah (une ville située au sud de la bande de Gaza). En juillet 2009, il a été arrêté à un chek-point par l'armée israélienne alors qu'il se rendait bien normalement à une compétition de football, en Cisjordanie.

Mahmoud Al-Sarsak subit, depuis cette date, une des méthodes très répandue en Israël malgré les condamnations internationales : la détention administrative. C'est à dire que son arrestation, prononcée par un ordre militaire et renouvelable à l'infini, n'a été justifiée par aucune charge, ni aucune preuve. Rien. L'arbitraire total. De sorte que depuis juillet 2009, Mahmoud Al-Sarsak n'est toujours pas passé devant un tribunal.

Après son arrestation, Mahmoud Al-Sarsak a été conduit dans la prison d'Ashkelon, où il a subi 30 jours d'interrogatoire intensifs. Malgré l'absence de preuves et de charges contre lui, le procureur israélien a décidé de le qualifier de "combattant illégal" et de le garder en "détention administrative" pour une durée illimitée.

Depuis le 19 mars 2012, Mahmoud Al-Sarsak est en grève de la faim pour protester contre sa détention injuste.

La grève de la faim est pour les prisonniers palestiniens un des derniers moyens à leur disposition attirer l'attention sur leur sort et de lutter pour le respect de leurs droits et leur dignité.

Le 8 avril 2012, il a été transféré dans la prison de la prison du Néguev à celle de Beersheba, et mis à l'isolement, c'est-à-dire qu'il se trouvait totalement seul 24 heures sur 24. Le 16 avril, il a été conduit à l'hôpital pénitentiaire de Ramla, suite à l'aggravation de son état de santé.

Cela fait maintenant 66 jours que Mahmoud Al-Sarsak est en grève de la faim. Son état de santé se dégrade dangereusement de jour en jour. Les autorités pénitentiaires affirment qu'il pourrait être libéré le 1er juillet ou le 22 août mais elles ne donnent, de surcroît, aucune garantie. C'est l'arbitraire le plus absolu.

Dans ces conditions, il me paraît être de votre responsabilité d'intervenir avec force auprès des autorités israéliennes pour exiger la libération de M. Al-Sarsak et ce, en vous fondant en particulier sur le respect de la charte éthique et des valeurs qui animent le mouvement sportif.

Et il vous appartient d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Ce n'est plus possible qu'un État se comporte de la sorte en toute impunité vis-à-vis des sportifs, en particulier des footballeurs palestiniens.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes salutations distinguées.

\_ Jean-Claude Lefort  
Député honoraire  
Président de l'AFPS